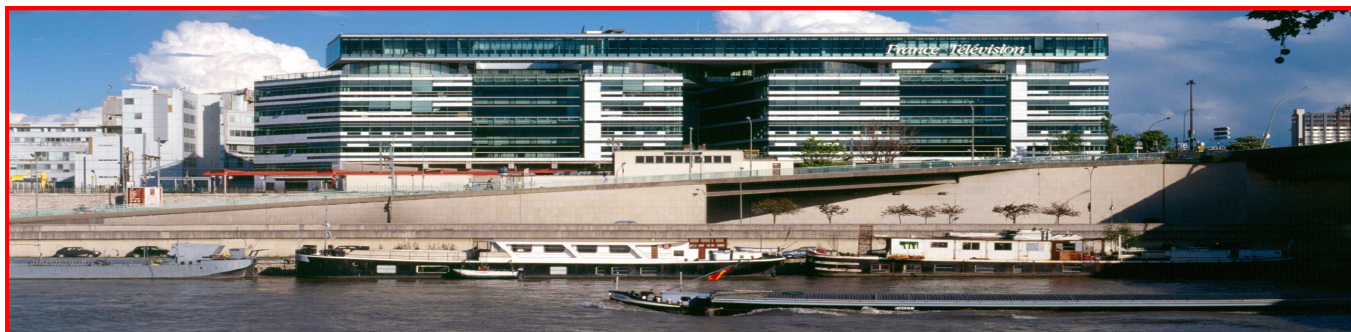




COMPTE RENDU CE SIEGE DU 23 ET 24 NOVEMBRE 2016



francetélévisions

1. APPROBATION DES PV DU 6 SEPTEMBRE 2016 ET PV DES 20, 21 ET 22 SEPTEMBRE 2016

Les élus du CE siège ont réclamé deux légères modifications, dont FO qui a demandé que soit rectifié l'intitulé du « service économique » par « service économie », avant d'approuver les PV à l'unanimité.

La fusion des services politiques des rédactions France2/France3 :

Les élus ont déploré l'envoi d'huissiers à France 3 pour la fusion des services politiques qui a eu lieu le 14 novembre 2016, pour « liquider les rédactions et appauvrir les choix ». Les débats ont été très vifs sur la méthode de déménagement. Les élus ont également noté la judiciarisation en augmentation, citant un magistrat en audience qui se serait exclamé : « Je ne suis pas la DRH de FTV ! ». L'ambiance s'en ressent, ont dit en substance les élus en alertant la direction et en l'invitant à prendre ses responsabilités pour l'avenir.

2. INFORMATION / CONSULTATION SUR L'ÉVOLUTION DES TABLEAUX DE SERVICE À LA FABRICATION.

L'impact des changements sur la vie des salariés des régies est important dans un contexte de pénibilité de travail en sous-sol et en d'horaires décalés, comportant de fortes exigences de réactivité.

Les plannings en question

Certains élus ont évoqué « une planification déloyale » et font état de tensions ravivées au sein des collectifs. Le rappel a été fait du principe du volontariat pour les changements demandés par la direction concernant les plannings, a fortiori dans le contexte de rapprochement de cultures d'entreprise et de pratiques hétérogènes (ex-France 2 et ex-France3). L'émission ActualiTy qui a servi de prétexte pour modifier les plannings, a également fait l'objet d'une discussion du fait des vacances liées à cette nouvelle émission. Une pétition des personnels des régies contre la nouvelle planification a recueilli 121 signatures sur environ 170 techniciens et un préavis de grève a été déposé pour la semaine du 26 novembre.

Suite du point 2.

Appel à un cabinet extérieur

La direction reconnaît des difficultés et a souhaité apaiser les tensions, après l'envoi des plannings prévisionnels, en missionnant un cabinet externe « Empreinte humaine », pour travailler sur les attentes des collaborateurs, en association avec les acteurs RH. En parallèle, La Direction reconnaît l'inadéquation des formations « en doublure » des personnels sur les nouveaux matériels et annonce de nouvelles mesures d'accompagnement à la fois au plan collectif et individuel et en adressera une note récapitulative aux élus.

En l'existence d'une Direction de Santé et de la Qualité de Vie au Travail interne, le recours à un cabinet extérieur est jugé à la fois infondé et dispendieux par les élus, qui espèrent davantage des méthodes développées par l'ANACT. S'inscrivant dans le moyen terme, elles sont en cours d'expérimentation en partenariat avec la DSQVT et des élus dans deux sites pilotes

La Direction avance qu'une planification « sur 3 jours comportant des vacations de 12 heures » semble non seulement irréaliste, mais incompatible avec les accords en cours. La direction affirme que la planification cible des collaborateurs sur 4 jours, ce qui permettra de lisser l'activité des régies sur 5 jours, et résorber à terme les vacations courtes (5/6h). Mais elle déclare « entendre les disparités de rémunération signalées dans la pétition. »

Les élus demandent à la direction de ne pas tenter de passer en force. Les salariés ne sont pas des personnes interchangeables, le poids du stress lié au travail en régie, peut les mettre en situation de risque.

Les élus : « En régie c'est la colère ! »

Les élus alertent sur l'effritement de l'adhésion au projet, un incendie allumé désormais difficile à circonscrire et une situation de conflit enkystée.

Le projet risque donc de provoquer de nouvelles tensions. D'autant que les métiers en régie sont particuliers et stressants. Ils requièrent une totale disponibilité toute l'année de la part des personnels.

Pour FO, il s'agit d'un enjeu important : celui de créer les conditions pour travailler ensemble. Ainsi, ils demandent un réajustement de l'organisation du travail : la commission réclamée en septembre par FO pourra être le lieu d'une restitution pour un suivi que nous mettrons ensuite à l'ordre du jour.

3. INFORMATION / CONSULTATION SUR LA DÉROGATION DU TEMPS DE TRAVAIL RELATIVE AU DAKAR

Le Rallye Dakar aura lieu pour la neuvième année consécutive en Amérique du Sud, avec sensiblement la même configuration que celle de 2016.

Sa retransmission sera assurée par 4 émissions réparties entre les antennes Fr2/3/4 :

1. **"Le Dakar"**, France 4 vers 18h50 (60 mn), sauf le dimanche 8 janvier.
2. **"Le journal du Dakar"**, France 3 à 20h02 (5 mn), sauf le dimanche 8 janvier.
3. **"Bivouac"**, France 2 en 3ème partie de soirée (26mn)
4. **"Stade 2"** : 1 page spéciale enregistrée le dimanche 8 janvier

La planification des 25 personnels dédiés des Sports (permanents majoritaires) prévoit au maximum 10 heures de travail effectif par jour, ceci effectué sur 6 jours par semaine, chacun bénéficiant d'un jour de repos hebdomadaire et de deux jours de repos avant le départ, le temps de voyage, indemnisé, restant distinct du temps de travail. Ces débords entraînent de facto une demande de dérogation auprès de l'inspection du travail, dont le CHSCT prend acte, pour rendre ultérieurement un avis sur la base du réalisé de l'émission.

Suite du point 3.

Face aux objections de certains élus au maintien de l'émission pour des raisons éthiques, les organisateurs rappellent un réel engouement des publics sud-américains pour le rallye.

4. EMPLOI AU 30/09/2016

Au 30 septembre 2016, le Siège comptait 3985 permanents présents dont 154 à temps partiel. La diminution légère des effectifs (- 0,9%) est due au PDV pour les permanents et à l'intégration de non permanents historiques en CDI. Le solde des arrivées départs est de + 9 avec 200 arrivées (à noter les 142 transformations de CDD en CDI) et 191 départs. La Direction fait observer que les recrutements pour la Chaine Info n'étant pas comptabilisés à date, l'effectif permanent au Siège repasserait au-dessus de la barre des 4000, ramenant à une situation iso effectifs 2015.

Point de vigilance : Les élus demandent à la Direction davantage de clarté sur les redéploiements d'effectifs PTA et Journalistes issus à la fois du PDV et de la création de la Chaine Info.

FO a dénoncé la situation économiquement difficile et la gestion calamiteuse des récents intégrés par voie judiciaire, requalifiés à temps partiel dont le comblement est assuré... par de nouveaux CDD ! Une logique GRH difficilement compréhensible et facteur d'aggravation du climat social... Une demande de focus a été demandée sur ces nouveaux recrutés à temps partiel contraint.

5. ELÉMENTS FINANCIERS AU 30/09/2016.

Des économies en terme de bilan au 30 septembre : les charges d'exploitation (545 millions d'euros) sont en économie pour un total de -10,8 M d'euros.

- Les sports : -1,7 M d'euros relativement au budget prévisionnel, économies réalisées sur les prestations techniques
- Techno-fab : -5,3 M d'euros puisque le CDE est retardé
- Économies réalisées dans les fonctions supports : -6,5 M d'euros (RH, prestations extérieures...)
- Dépassement des dépenses pour l'info nationale : + 4,6 M d'euros dont 3,6 M d'euros imputés à Franceinfo : dont l'impact financier n'avait pas été budgété. Le coût complet de la nouvelle chaîne TV/offre numérique nécessite une clarté qui selon les élus n'est toujours pas faite. La direction aura un schéma complet du coût avec la facturation des secteurs de fabrication concernés, mais l'impact économique est complexe à calculer du fait des contributeurs (INA, Radio France, Malakoff...). Le nombre de 15 M d'euros/année a été avancé une fois de plus mais c'est une estimation pour le budget prévisionnel 2017.

6. PLAN DE CHARGE SIÈGE + VAISE + MALAKOFF.

Le point est reporté au CE du 8 décembre, les élus n'ayant pas eu connaissance du plan de charge de Vaise dans les délais réglementaires.

7. INFORMATION SUR LES EMPRISES PARISIENNES

A la demande des élus, ce point a été mis à l'ordre du jour pour informer les salariés sur la situation immobilière de FTV, suite aux rumeurs de déménagement du groupe, sujet que FO a souhaité éclaircir. La direction dément tout projet de déménagement pour l'instant, et affirme qu'il n'y a pas de

Suite du point 7.

vente immobilière à l'étude du site d'Horace Vernet. En revanche, la péniche de Thalassa (640 m² de bureaux) est menacée, le Port Autonome risquant de ne pas renouveler le bail en 2018 : la Ville de Paris a des vues sur le quai d'amarrage de Thalassa au pied du Parc André Citroën pour y implanter une piscine flottante de type Deligny qui serait le fleuron d'un plan global de transformation des voies sur berge en zones piétonnes. Les élus ont réclamé davantage d'informations sur les coûts locatifs des différentes implantations ainsi que sur les effectifs par site pour le prochain Comité d'établissement du Siège. Sur les 18 sites répertoriés du Siège, FTV n'est propriétaire que deux immeubles, Malakoff et Horace Vernet, tandis que MFTV et Valin sont en crédit-bail. Les élus demandent quelle est la stratégie immobilière à venir : regroupement des différents sites ? Si tel était le cas, éloignement de la zone historique d'implantation de Paris en ce cas ? Et à quels coûts, quand on songe à la complexité du déplacement et remontage des studios, régies, captations etc..?

8. INFORMATION SUR LE SUIVI DE LA RÉORGANISATION DE L'UFTV

Il est prématuré de dresser un bilan seulement 6 mois après la réorganisation. La Directrice de l'UFTV rappelle le contexte de diminution d'effectifs de 28 à 24 du au PDV, la mise en consultation récente de 2 postes vacants de responsables formation, complétée en janvier 2017 par celle d'un poste de technicien. Elle affirme que la fusion entre les deux services UFTV/Formation Transverse en une organisation plus resserrée en râteau « se passe bien ». Elle en souligne particulièrement les effets positifs sur l'harmonisation des méthodes de travail des assistantes, l'allègement et la meilleure visibilité de l'ensemble des procédures administratives grâce à l'interfaçage amélioré des deux applicatives formations « historiques ». La maîtrise de ces outils de gestion par tous les acteurs de la formation est devenue une vraie nécessité afin de répondre aux requêtes croissantes de données toujours plus affinées de la part des RH, des IRP et les Finances. Ne sont pas évoquées les retombées de la fusion en termes d'organisation et de redéfinition des périmètres de missions et de charge de travail pour les responsables de formation.

9. INFORMATION SUR L'ORGANISATION DE LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le regroupement de la communication de l'information en une direction commune s'est fait sous la houlette d'Eve Demumieux, désormais à la tête d'un service communication unifié France 2/France 3. Elle est entourée de 6 personnes pour communiquer sur les journaux et les magazines de France 2, France 3 et France info ; rattaché hiérarchiquement à la communication du groupe FTV, ce service reste au service de la direction de l'information. Il s'est agi de renforcer la transversalité de ce secteur pour coordonner, toute la communication de l'information dans un contexte d'actualité importante en 2017.

10. INFORMATION SUR LE LANCEMENT DU PROJET CDE

La direction fait part des problèmes liés au passage d'une technologie à une autre. La mise en place est complexe, la question de l'opérationnalité du logiciel OSCAR a émergé. FO alerte d'ailleurs sur la multiplication des manipulations sur ce logiciel, en particulier pour le sous titrage, source de retards et de stress pour tous les acteurs CDE. La Direction technique reconnaît des problèmes d'usage inhérents à ce type de « software sur mesure », mais se dit confiante dans le testing pour les résorber. La prise d'antenne de France 4 s'en est de facto trouvée retardée de quelques jours, mais selon la direction, cela devrait mieux se passer pour France 2 avec une bascule prévue 7 décembre. Les élus demandent une estimation des surcoûts induits par ce retard, tant au niveau de l'équipe projet, de l'ingénierie et de l'accompagnement. La seconde phase de

Suite du point 10.

lancement du CDE prévoyant le regroupement des équipes de France 5 (H Vernet) et de France 3 (Varet) pour mai/juin 2017, donnera lieu à une réorganisation hiérarchique au niveau de tout le CDE. Des réunions sont prévues entre la RH et la DDSQVT pour aborder ces questions et un document de synthèse sera remis aux IRP. Les élus s'interrogent sur l'opportunité de ce second basculement prévu le 7 décembre, en pleine période de forte actualité.

11. QUESTIONS DIVERSES

Deux questions ont fait l'objet de remarques concrètes de la part des élus :

- Le problème de l'accès aux fiches de carrière dans MonKiosque. Les erreurs qui ont été inscrites lors de la fusion peuvent être corrigées par les salariés lors des entretiens individuels. Cependant, nombre de ces entretiens annuels n'ont pas eu lieu, ce qui ne résout pas le problème. La direction propose que les salariés fassent corriger les erreurs via leur RH de proximité. Avis aux lecteurs de ce compte-rendu.
- Le 20 h de France 2 et ses méthodes : Un journaliste qui a été chargé de faire un état des lieux de la rédaction de France 2 à la demande de notre Présidente a rejoint la liste des confrères « blacklistés » par la rédactrice en chef du journal de la rédaction de France 2 à 20 heures. Une liste qui s'allonge puisqu'il y a 10 jours, une autre journaliste s'est vue retirer un sujet pendant le montage juste avant le 20 heures : méthode peu soucieuse du respect du travail de ladite journaliste, laquelle a été remplacée d'office par une autre. Le sujet avait été tourné par une tierce journaliste...



Jean-Michel SEYBALD	Edith CAZANOVA
Thierry HAY	Marie-Pierre SAMITIER
Claire-Lise AGNIERAY	Odile COGNET-DECHEN
Olga ABLAVI	Isabelle GEY

Prochain CE Siège:

Les 8 et 9 décembre 2016

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos élus CE
ou le bureau Force Ouvrière



Bureau FO Siège - D-220
Syndicatfo.groupe@francetv.fr
01.56.22.43.76

Retrouvez nous sur le Web : www.fo-francetele.fr